

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations
Commission « Commission Epanouissement du
citoyen et jeunesse »

Conseil municipal du 12 décembre 2011
Séance du 24 novembre 2011

17 Vie associative - subventions sur projet

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET,
Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, GRIMBERT, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, OYONO, MM. BEAUBRUN,
LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes PAMART, LEFEVRE, FEVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI,
MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. SZPIRKO

Pouvoir à :

Mme DINGIVAL

M. ASSAMTI

Pouvoir à :

M. CABARET

Mme BARBETTE

Pouvoir à :

M. MONTES

M. MACHU

Pouvoir à :

M. TAHI

M. CHEURFA

Pouvoir à :

M. NACHITE

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme PORAS

Mme KOUACHI-MAHSAS

Mme M'BAYE-DIAO

Mme RIFFAULT

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés

39

39

34



■ **Rapport de présentation :**

Madame Gallia BASMAISON, maire-adjointe, expose :

La Ville de Creil soutient les associations par la mise à disposition de nombreux équipements, une importante aide technique et humaine, un accompagnement des projets portés par le monde associatif, l'attribution de subventions.

ARGOS :

Le festival Mix-Up, qui s'est déroulé le 26 juin dernier, était initialement prévu à la Faïencerie. Mais la venue de MANU CHAO, validée quelques semaines avant, en date unique en France, a obligé l'organisateur à déplacer le festival sur l'île Saint Maurice ce qui a engendré des dépenses supplémentaires non prévues.

Le festival a rencontré tant d'un point de vue populaire, (10000 personnes sur l'île) organisationnel et médiatique un très grand succès.

maintenant !

Il est proposé d'octroyer à l'association ARGOS une subvention exceptionnelle de 31 000 € afin de la soutenir dans cette organisation.

Fédération de la Libre Pensée de l'Oise :

La Fédération de la Libre Pensée de l'Oise a organisé à Creil, le 11 novembre dernier, autour du monument de la Paix, une manifestation pacifiste intitulée « Maudite soit la guerre ». Cette manifestation, suivie d'un banquet, avait pour but de faire connaître l'action du maire Jules UHRY et de mobiliser un maximum de personnes afin d'obtenir la réhabilitation des fusillés pour l'exemple de 14/18. Par l'organisation de cet événement, l'association a contribué à la diffusion des idées et actions pacifistes actuelles.

Il vous est proposé d'accorder une aide financière de 500 €.

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L2121-29,

Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,

Vu l'avis de la commission « Commission Epanouissement du citoyen et jeunesse » du 24 novembre 2011,

Vu l'avis de la commission « Finances » du 5 décembre 2011,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 33

Pour : 25

Contre : 2

Abstention : 6

■ Décide à la majorité :

Article 1^{er} : d'approuver les subventions sur projet suivantes :

Associations	Subventions	Article
ARGOS	31 000 €	6574/33/CA
Fédération de la Libre Pensée de l'Oise	500 €	6574/314/CB

Article 2 : d'imputer les dépenses correspondantes sur des crédits ouverts, à cet effet, au budget de la Ville.

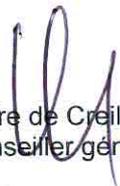
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **15 DEC. 2011**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

16 DEC. 2011

Jean-Claude VILLEMMAIN



Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise



Certifié exécutoire le présent document
Creil le 16.12.11

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Rauly

C'est maintenant !
www.maire-creil.fr

LA VILLE
CREIL
OISE-PICARDIE